



A Tous PN

EASYJET

www.unac.asso.fr/easyjet

pneasyjet@unac.asso.fr

vendredi 9 septembre 2011

NEWS SEPTEMBRE

LES SUITES DU CONFLIT DU 12 ET 13 JUILLET

Vous avez été très nombreux à participer à ces deux jours de grève, la première grève EASYJET France. **Votre action et votre implication ont rendu possible ce premier coup de semonce** et nous savons que nous pouvons compter sur votre mobilisation si à nouveau il fallait forcer le passage de la négociation.

Pour l'instant, même si la Direction a officiellement reconnu lors du dernier comité d'entreprise qu'il y a un problème avec la rémunération des navigants en arrêt de travail pour maladie ou accident du travail, elle n'a pour l'instant fait qu'« annoncer » une FUTURE négociation sur ce sujet.

Nous avons délibérément laissé un peu de temps à la Direction pour qu'elle se remette de cette **première grève historique**, mais notre patience ne durera pas.

Nous venons d'écrire à madame McCALL pour lui dire que sans ouverture rapide de négociation le conflit pourrait bien vivre un nouvel épisode.

Notre détermination est intacte, nous voulons :

- Une amélioration significative de la rémunération des navigants en situation d'arrêt pour maladie ou pour accident du travail ;
- Le paiement définitif des 20 premiers secteurs des Cabin Manager Uprank ;
- La création d'un accord d'intéressement des salariés aux résultats d'Easyjet ;
- La prise en compte de l'ancienneté dans la rémunération des cabin crew.

Nous voulons également que les équipages puissent bénéficier du droit individuel à la formation (**DIF**) du congé individuel de formation (**CIF**) et que les salariés d'Easyjet puissent bénéficier, conformément à la législation française, d'un accord de **participation** (participation aux résultats d'EASYJET).

RESTEZ MOBILISÉS !

PROTOCOLE DE FIN DE CONFLIT

La Direction d'Easyjet voudrait nous voir signer un protocole de fin de conflit le 15 septembre.

Vous l'aurez compris, sans changement radical d'attitude de la Direction, ce n'est pas à l'ordre du jour de l'**UNAC**.

COMMISSIONS SUR LES VENTES A BORD.

Elles sont versées conformément à notre contrat de travail. L'incompréhension portait sur le taux de change €/£ appliqué à bord des avions dans EPOS. Nous avons maintenant la certitude que ce taux ne sert qu'à calculer le SPH, en aucune façon il ne sert à calculer le montant de nos commissions. Affaire définitivement close.

CABIN MANAGER : UNE FONCTION DÉVALUÉE ?

La multiplication récente des promotions de Cabin Managers uprank nous a sérieusement intriguée. Il y a eu tout d'abord la tentative de la direction de ne plus payer les 20 premiers secteurs comme cabin manager mais comme FA. La Direction a rectifié le tir pour le moment, mais n'a pas démenti le fait qu'elle voulait mettre ce point à l'ordre du jour des prochaines négociations.

Quel but y a-t-il à continuer à faire des promotions alors que l'activité ne va pas s'accroître ? Dans notre habitude syndicale à voir le mal partout, nous nous sommes imaginé qu'il n'y aurait plus de titularisation de Cabin manager. En effet, pourquoi titulariser alors que l'on peut faire voler n'importe quel cabin crew en qualité de cabin manager puisqu'il en a reçu la formation.

Les retours que nous avons de beaucoup de CM uprank tendent à vérifier cette logique, en effet, ils nous confirment qu'ils n'effectuent que très peu de journées de vol comme CM.

Nous refusons de cautionner un tel système qui dévalorise le poste de chef de cabine. Les uprank ne doivent pas devenir des éternels « bouche-trous ». La durée dans cette fonction doit être limitée et la titularisation doit intervenir immédiatement après. Vos délégués de l'**UNAC** suivront étroitement ce dossier.

Remplissez ce bulletin d'adhésion

à adresser à l'UNAC, 3 place de Londres, BP 12797
95727 ROISSY CDG CEDEX

BULLETIN D'ADHÉSION UNAC

Nom : Prénom : Matricule :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Tel port : Grade :
Mail :@.....

ou

ADHÉREZ SUR LE SITE UNAC : www.unac.asso.fr/easyjet